

Une rentrée sous surveillance

Le SNUipp-FSU est la première organisation syndicale dans le premier degré. Il organise les enseignant-es et futur-es enseignant-es pour défendre leurs intérêts collectifs et individuels : informer sur le déroulement de la formation et de la carrière, défendre les droits de toutes et tous au quotidien, revendiquer un service public d'éducation de qualité.

Il porte des propositions pour transformer l'école en faveur de la réussite de tous les élèves.

Pour les entrants dans le métier, Le sujet brûlant de cette année sera la future réforme de la formation et des ESPE.

Se syndiquer permet d'être accompagné-e et d'être tenu-e au courant au quotidien de ce qui concerne la formation et l'entrée dans le métier, cela permet également de s'impliquer dans la vie du syndicat et dans la construction des mobilisations.

Vous trouverez dans ce journal différentes informations concernant :

- Le rôle du SNUipp-FSU
- Les dates importantes et l'inscription au concours
- La future réforme de la formation initiale
- Le rôle du conseil de l'ESPE.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

L'équipe du SNUipp-FSU Paris

Des questions, des difficultés...

Pensez à :

- nous contacter
snu75@snuipp.fr
01 44 62 70 01

- consulter nos sites
<http://75.snuipp.fr>
<http://neo.snuipp.fr>

- Facebook et Twitter
Le SNUipp 75 à l'ESPE
[@SNUipp-FSU Paris](#)

- vous inscrire à la lettre électronique hebdomadaire en une du site 75.snuipp.fr

- venir nous rencontrer lors de nos permanences sur les sites de Molitor et de Batignolles

Le SNUipp-FSU à vos côtés : quel est notre rôle ?

Depuis de nombreuses années, le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les instances de l'ESPE, de l'Académie et au niveau national. Nous pouvons ainsi porter les intérêts des futurs enseignants, porter nos propositions et influencer sur les décisions qui ne vont pas dans le bon sens. Toutefois, il faut parfois un rapport de force visible pour faire changer les choses. Les pétitions, AG ou autres mouvements de lutte permettent souvent de faire avancer les revendications des étudiant-es et des stagiaires. Le SNUipp-FSU prend toute sa place dans ces mobilisations.

Le SNUipp et la FSU agissent et interviennent à tous les niveaux.

Au niveau national :

- le SNUipp-FSU et la FSU portent des propositions et interviennent régulièrement auprès du Ministère, pour que les textes nationaux soient respectés auprès de l'académie.

- la FSU a créé un Observatoire national de la formation pour mutualiser et débattre de la situation dans les différents départements et des actions en cours dans tous les ESPE. (<http://observatoire-fde.fsu.fr/>)

- le SNUipp et la FSU revendiquent le recrutement des collègues sur liste complémentaire et s'opposent au recrutement de contractuel-les.

Au niveau de l'académie :

- les représentant-es du SNUipp-FSU interviennent avec rigueur lors des réunions trimestrielles des Conseils de formation.

- le SNUipp et la FSU rencontrent régulièrement la direction de l'académie

Au niveau de l'ESPE :

- Conseil d'école de l'ESPE : 3 élu-es stagiaires FSU pour 4 sièges (dont 2 SNUipp-FSU et 1 SNES-FSU).

- COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) : 1 représentante SNUipp-FSU + 1 SNES-FSU + 1 SNEP-FSU.

- le SNUipp-FSU rencontre régulièrement la direction de l'ESPE.

Le SNUipp et la FSU réunissent, accompagnent et mobilisent les étudiant-es, stagiaires et formateur-trices :

- Journées de formation syndicale et pédagogique pour les stagiaires.

- Aide aux stagiaires pour la titularisation, les différentes opérations administratives (mouvement, temps partiel, disponibilité, changement de département...).

- Envoi de journaux, de lettres électroniques spéciales étudiant-es et stagiaires.

- Mobilisations pour la formation : rassemblements, pétitions, mouvements de grève...

Dates à retenir

Du 11/09/18 au 11/10/18

Inscriptions au concours 2019

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Mardi 18 septembre

Réunion d'information syndicale

À 16H à la Bourse du Travail

Lundi 08/04/19 et Mardi 09/04/19 : écrits du concours 2019

Juin et juillet 2019 : oraux du concours 2017

ATTENTION ! Les CONDITIONS PARTICULIÈRES de diplôme ou de titre (qualifications en natation, secourisme et diplômes universitaires) sont exigées à la date de publication des résultats d'admissibilité.



Réforme de la formation initiale: précarisation à l'horizon

Après près d'un an de rumeurs diverses Jean-Michel Blanquer a profité de l'été pour annoncer le 6 août dernier une réforme de la formation à venir pour la rentrée 2019.

Depuis le mois de juin et la réponse de Jean-Michel Blanquer au rapport de la Cour des Comptes, nous avons la confirmation que ses préoccupations seront principalement budgétaires. Dans un contexte de casse du service public cela n'a malheureusement rien de surprenant.

Les premier-es à pâtir de cette future réforme seront bien entendu les futur-es enseignant-es stagiaires et dans un second temps les élèves.

Vers la contractualisation ?

D'après les informations glanées dans les réunions internes, les épreuves d'admissibilité du CRPE auraient lieu dès septembre 2019 en fin de L3 et les épreuves d'admission en fin de M2. Les deux années de M1 et M2 se feraient sous sta-

tut de contractuel-le, en responsabilité de classe (comprendre moyen d'enseignement low cost). Aujourd'hui un-e PE stagiaire à mi-temps en classe est rémunéré-e 1600 € en M2. Avec la future



réforme il s'agira de 450 € pour un tiers-temps en M1 et 900 € pour un mi-temps en M2.

Deux années sous contrat, sans garantie de titularisation dans l'éducation nationale à la fin, ou quand la précarité s'installe chez les professeurs des écoles

Outre ces considérations matérielles il s'agit bien de la question de la formation professionnelle. Le ministre semble penser que le métier vient sur le tas, en compagnonnage, quand nous revendiquons depuis des années « qu'enseigner est un métier qui s'apprend ».

Les stages doivent être des moments de formation, ils doivent s'articuler dans des maquettes de formation mettant en lien la pratique de classe et la recherche en éducation. Les formateurs et formatrices de l'ESPE donnent les apports théoriques nécessaires à la construction de la posture d'enseignant-e et proposent un cadre permettant la prise de recul sur les moments d'enseignement

Le SNUipp-FSU continuera de lutter aux côtés des collègues pour exiger une formation professionnelle de qualité sous statut de fonctionnaire stagiaire.

Elections au conseil d'école de l'ESPE

Comme chaque année, les élections auront lieu au cours du premier trimestre après les vacances de la Toussaint. Il est déjà temps de réfléchir à l'éventualité de s'y présenter !

Il y aura quatre sièges à pourvoir lors de ces élections de renouvellement des représentant-es des stagiaires.

A quoi sert ce conseil ?

L'une des fonctions du conseil d'école est d'adopter les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances.

L'implication des étudiant-es au sein de ces structures est fondamentale. Elle a permis par le passé de nombreuses avancées au niveau des droits des étudiant-es (entre autre la création d'un groupe pour les étudiants salariés, l'autorisation de non-assiduité aux cours l'année dernière, une amélioration des contenus et des évaluations de certaines UE, notamment la Culture Commune...)

Comment contacter les élu-es ?

Lors des réunions d'info, par mail, dans les couloirs de l'ESPE

Pourquoi les contacter ?

Chaque année des étudiant-es se trou-

vent en difficulté face à l'administration (horaires de cours, statut d'étudiant -e salarié-e,...). Pour avoir plus de poids, il ne faut pas essayer de régler le problème seul-e, d'autres étudiants sont probablement dans le même cas que vous ! Vos représentant-es sont là pour rassembler les demandes et les porter officiellement à l'administration, en ayant le poids du collectif.

Pourquoi voter SNUipp-FSU ?

Les syndicats de la FSU agissent pour que l'éducation reste nationale et soit une priorité. Ils interviennent pour défendre et transformer l'école pour la réussite de tous. Cela passe par des recrutements massifs qui permettent d'alléger les effectifs, de travailler avec des petits groupes d'élèves. Cela passe aussi par une formation professionnelle ancrée

sur la réalité de nos métiers, une qualification scientifique et pédagogique de haut niveau, une revalorisation de nos métiers.

La FSU est la première organisation syndicale à l'ESPE et la seule à présenter des listes chaque année, avec des étudiant-es qui siègent et défendent les droits de leurs camarades.

En votant à ces élections, prenez la parole !

Exprimez des demandes et des choix ambitieux pour l'école et pour la jeunesse !

